



Saisie de vehicule quoi faire

Par **Isa28**, le **28/10/2016** à **18:28**

Bonjour

Nous'avons une facture de gaz que nous ne pouvons payez de 700 euros en crains la venu d'un huissier d'un moment à l'autre ,il y a 2 jours une personne à demande a'la voisine si mon véhicule m'appartenait ,ont t'il le droit de faire ca et saisir mon véhicule qui en vaut plus de 10000, au lieu de voir autre chose meuble ou télé à un prix plus'équivalent.

Ont ils le droit de gager la voiture sans en être informé? Si le jour qu'il vient est il possible de payer dans l'immédiat par une tiers personne

Merci de votre reponse

Par **morobar**, le **28/10/2016** à **18:50**

Bonjour,

L'huissier muni d'un titre exécutoire va saisir ce qu'il veut du moins dans la limite des biens saisissables que lui donne la loi.

De vous à moi une TV vendue aux enchères 700 euro c'est du jamais vu, même si elle mesure 2 m.

Un véhicule valant 10000 euro trouvera facilement preneur avec une vente débutant à 1000 ou 2000 euro, assez pour couvrir votre dette et les frais.

SI vous trouvez un tiers pour payer ou vous avancer les fonds, l'huissier s'en moquera éperdument, comme on dit l'argent n'a pas d'odeur, ce qui lui importe est d'obtenir des fonds.